## Initiatives ministérielles

incroyable tout ce que l'on peut apprendre à écouter comment les gens s'y prennent dans la vie de tous les jours pour régler leurs problèmes.

Je recommande aux députés qui n'ont pas encore organisé de tables rondes ou d'assemblées publiques de la faire sans tarder. Cela en vaut vraiment la peine.

[Français]

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi, BQ): Madame la Présidente, tout au long de son discours, l'honorable député a vanté les mérites de son ministre, le ministre du Développement des ressources humaines. Je ne sais pas si, demain matin, il se rendra à son bureau pour recevoir le tribut des hommages qu'il lui a rendus.

Mon honorable collègue a signifié que le document qui est devant nous fait suite à des consultations poussées, et c'est à propos de cet aspect que je voudrais discuter avec lui, des consultations poussées qui ont abouti à une réforme qui se fera sur le dos des plus démunis de la société, des chômeurs, des buveurs de bière, comme on aime les appeler.

Pourquoi, au niveau de la consultation, si c'est si bien fait, lorsque nous sommes en consultation publique, pourquoi le ministre envoie-t-il son ombrage préparer le terrain dans nos régions? Le député d'Outremont se promène actuellement un peu partout dans les régions du Québec, en éclaireur, pour essayer d'aller tâter le pouls de la population. Dans mon comté, à Chicoutimi, il n'y avait que 15 personnes pour le recevoir.

Donc, c'est de l'argent des contribuables dépensé inutilement. À Jonquière, le nombre de spectateurs, parce que c'était beaucoup plus des spectateurs qu'autre chose, était encore moindre, alors qu'à Roberval, on a dû simplement annuler cette consultation. À ce moment-là, puisque les gens ne veulent pas entendre parler de cette réforme, parce qu'elle se fait sur le dos des plus démunis, eh bien moi, je dis que le ministre devrait refaire ses devoirs. Actuellement, la consultation publique que le comité mène à travers le pays n'est qu'une consultation bidon.

• (1735)

[Traduction]

M. St. Denis: Madame la Présidente, je remercie le député de Chicoutimi pour ses observations et sa question, mais je crois qu'il saisit mal la situation. Qu'il laisse entendre que le député d'Outremont doit aller à l'avance préparer le terrain pour le ministre du Développement des ressources humaines prouve bien qu'il n'a pas compris.

Tout d'abord, je dirai que la présence de 15 personnes à la réunion qu'il mentionne signifie peut-être que les gens sont satisfaits des options qui ont été proposées. N'ayant pas à s'inquiéter, ils ont probablement jugé qu'ils n'avaient pas besoin d'aller à la réunion. Cela peut expliquer le faible nombre de participants. Selon les résultats des sondages que j'ai lus, de 60 à

65 p. 100 des Canadiens sont favorables aux initiatives dont nous parlons pour réparer et renouveler notre filet de sécurité sociale.

Les Canadiens sont confiants que nous ne prendrons aucune mesure susceptible de nuire à ceux qui sont dans le besoin. Laisser entendre que nous pourrions agir aux dépens des démunis va complètement à l'encontre de la philosophie qui sous—tend nos propositions. Nous voulons déployer nos ressources financières d'une manière plus efficace, pour que ceux qui sont vraiment dans le besoin puissent recevoir de l'aide ou se recycler et devenir actifs sur le marché du travail.

Le député comprend mal ce qui se passe. Il devrait relire les documents. Des conversations que j'ai eues avec les Canadiens ordinaires, j'ai compris qu'ils voulaient des changements. Il veulent que nous avancions. Il ne faut pas s'inquiéter des détracteurs, de ceux qui dénigrent nos initiatives. Nous savons tous que des changements s'imposent. La situation actuelle ne peut durer.

M. Nick Discepola (Vaudreuil, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté avec un vif intérêt le discours du député. Comme mon collègue le sait, je suis quelque peu contrarié d'entendre dire, chaque fois qu'une réforme est proposée, que le gouvernement pénalise les plus démunis. C'est agir de façon très intéressée que de constamment dénigrer de telles initiatives à des fins opportunistes.

Mon collègue sait tout cela aussi bien que moi, puisque nous siégeons tous deux au comité des finances et que nous suivons attentivement le débat sur le déficit. Nous savons que d'aucuns voudraient que l'on s'attaque aux subventions accordées aux PME, voire qu'on les élimine, que l'on impose les gains tirés du jeu et des loteries, et que l'on mette en oeuvre la solution proposée par le Bloc Québécois, qui consiste à réduire de 25 p. 100 les dépenses publiques et le budget de la défense. Je pense effectivement que les trois milliards dont a besoin le ministre des Finances cette année et les six milliards dont il aura besoin l'an prochain pourraient être obtenus en appliquant de telles mesures.

Comment les députés de l'opposition peuvent—ils constamment se lever et dire que nous voulons procéder à une réforme des programmes sociaux aux dépens des chômeurs, des étudiants et des pauvres? À mon avis, et le député le sait, le statu quo est inacceptable non seulement au Québec mais partout au Canada.

Mon collègue est-il d'accord que ces programmes, tels qu'ils existent, sont dépassés et ne répondent plus ni aux besoins ni aux aspirations des Canadiens et des Québécois?

M. St. Denis: Madame la Présidente, mon collègue a parfaitement raison. Il a su résumer, en quelques mots, le programme de notre gouvernement à cet égard.

• (1740)

Mes collègues, du moins ceux qui l'admettront, c'est-à-dire les députés de mon parti, et moi n'entendons pas nos électeurs se plaindre ainsi et nous prier de ne rien changer aux programmes actuels. «Ne touchez pas aux programmes.» Nous n'entendons pas ce genre de commentaires. En général, les gens se rendent compte qu'il faut apporter des changements. Il est tout à fait